

REUNION DES FEMININES DU SPORT-BOULES ARDECHE
SAMEDI 3 AVRIL 2010
CHARMES SUR RHONE

Présents :

Présidente : Sandra CHOPARD

Président de la Commission des jeunes : Marc VALAYER

Présidente de la Commission féminine de la Drôme : Lisiane ARNOUX

Responsables de secteur féminin : Cécilia CLOT (Annonay), Christelle ASTIER (Lamastre), Maryvonne VERNET (Privas), Nicole DUPIN (Tournon)

Licenciées présentes :

Secteur Annonay : Karine BATAILLARD, Laurence DUCOLOMBIER, Emilie FOREL, Isabelle GRANGE.

Secteur Aubenas : Agnès OLLIER, Claudine PEYROUSE.

Secteur Lamastre : Annick VAREILLES.

Secteur Le Teil : Martine OLLIVIERI.

Secteur Privas : Corinne BOSC, Jeannette JARJAT.

Secteur Tournon : Josiane BLOUQUY, Georgette CARNOZIERE, Sandra CLAVE, Mado FLEURET, Martine MARTIN, Simone VALAYER.

Drôme : Catherine PELLERIN.

Excusés :

Tony STANCO (CTD), Karine PASCAL (Responsable de secteur féminin d'Aubenas)

Les Assises du Sport-Boules vont avoir lieu prochainement et la Fédération met actuellement l'accent sur les jeunes et sur les féminines.

EVOLUTION DE LA CATEGORISATION

- Saison 2010 - 2011 : 4^{ème} division / 3^{ème} division / 2^{ème} division (changement d'appellation des nationales)
 - Concours qualificatifs et fédéraux identiques : 4^{ème} division / 3^{ème} + 2^{ème} division
 - Changement en triple pour le fédéral : 2 triples : 4^{ème} division / 3^{ème} + 2^{ème} division avec possibilité de jouer à 3 "2^{ème} division"

 - Saison 2011 - 2012 : 4^{ème} division / 3^{ème} division / 2^{ème} division / Elite
 - Concours qualificatifs et fédéraux : 4^{ème} division / 3^{ème} division / 2^{ème} division + Elite
- Les joueuses élites seront : les filles des clubs élites + les filles de haut niveau.

Nombre de nationales en France : 89 en 2010 (71 en 2009)

Nombre de 3^{ème} division en France : 321 en 2010 (377 en 2009)

Nombre de 4^{ème} division en France : 2906 en 2010 (2997 en 2009)

Le nombre de nationale dans certains départements (exemple Hte-Savoie 2, Savoie 1) ne permet pas de faire jouer les nationales entre elles.

AS 3 et 4

Evolution vers un Championnat de France.

Le calendrier des AS est établi par Sandra en fonction des concours qualificatifs, des clubs sportifs, des concours féminins ardéchois et des disponibilités des boulodromes des équipes participantes. Aujourd'hui en Ardèche, une féminine peut si elle le souhaite participer à **toutes** ces compétitions.

Il paraît important de redéfinir certaines choses :

Il est anormal de reporter une rencontre pour l'absence d'une joueuse et même de la capitaine. Seules les intempéries peuvent être un motif valable pour la remise d'une rencontre !

Il apparaît que ce championnat soit quelque peu "dénaturé" par rapport à sa création, qui au départ avait pour but de faire se rencontrer les filles de différents secteurs dans un esprit **convivial**.

Explication de Lisiane Arnoux (Drôme) pour l'élaboration de leur calendrier... et du respect du calendrier.

Souhait de la Présidente de Rhône-Alpes (Denise Escallier), de certaines joueuses ardéchoises, de Tony Stanco CTD : chaque joueuse doit jouer à SON niveau..., c'est-à-dire qu'une fille qui joue en club sportif ne doit pas jouer en AS...

En attente d'une éventuelle décision régionale.

CREATION D'UN CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL QUI S'APPELLERA OPEN

- Découper le Département en 3 zones géographiques (Nord – Centre – Sud)
Nord : Annonay – Lamastre – Tournon
Centre : Saint-Péray – Charmes – Privas
Sud : Le Teil – Bourg St-Andéol - Aubenas – Joyeuse
- 4 joueuses minimum / 6 maxi **4^{ème} division ou loisirs**
- Boulodrome à 4 jeux
- Rencontre en 16 points
1^{er} tour : 1 jeu de l'oie, 1 près du but, 2 simples
2^{ème} tour : 2 doubles
3^{ème} tour : 1 triple, 1 tradipoint
- Nord : rencontre sur 1 journée / Centre : rencontre sur 1 journée / Sud : rencontre sur 1 journée
- Suivant le nombre d'équipes participantes, sortir 2 ou 4 qualifiées pour des parties finales qui pourraient avoir lieu le jour des parties finales départementales des AS 3 et 4.

Ce championnat est créé dans le but de faire jouer des 4^{ème} division voire des licenciées loisirs qui jouent peu.

Ce championnat sera basé sur le point et sera donc accessible à toutes les licenciées qui ne se sentent pas suffisamment "expérimentées" pour les AS.

Si peu d'équipes en Ardèche et en Drôme : possibilité de jouer en bi-départemental.

Ce qui veut dire qu'aujourd'hui en Ardèche : chaque féminine peut participer à un championnat de son niveau : Club Sportif – AS 3 et 4 – Open

STAGE DE PERFECTIONNEMENT POUR LES LICENCIÉES LOISIRS

- Animé par Tony Stanco
- 1 dans le Nord (Annonay) / 1 dans le Sud (Aubenas)
- Réservé aux licenciées loisirs + éventuellement 4^{ème} division si place disponible.

Réactions :

Il apparaît clairement que les licences loisirs sont des licences de complaisance, pour faire partie d'un bureau, pour faire partie d'une société et donc avoir accès aux jeux pour lancer quelques boules le jour où il manque quelqu'un (et donc d'être assurées)... mais en aucun cas pour faire des stages de perfectionnement...

Comment parler de perfectionnement pour des joueuses qui ne pratiquent pas ???
Apprentissage ou initiation serait plus juste.

Ne serait-il pas plus utile de faire des stages pour des licenciées 4^{ème} division débutantes qui arrivent dans une société mais qui **veulent participer** à des concours, des AS...?

Ne serait-il pas plus utile de faire des stages à des filles qui en ont eu un il y a 2 ans et qui voudraient voir leur évolution, les défauts qu'il faut encore corriger...?

EXPLICATION CONCERNANT LES QUALIFIÉES AUX DIFFÉRENTS CHAMPIONNATS DE FRANCE

2 critères sont pris en compte :

- le nombre de licenciées par département
- le nombre de participantes l'année précédente

Nombre de licenciées en Rhône-Alpes :

Rhône : 811

Isère : 483

Ain : 439

Loire : 344

Drôme : 319

Ardèche : 250

Savoie : 129

Hte Savoie : 84

Des quotas et des calculs très fastidieux viennent complétés le fait que nous ne sommes pas très bien placé au niveau du nombre de licenciées.

Il faudrait peut-être parler en % de participantes par département et voir la réaction de Chantal Fieujean.

Intervention de Marc Valayer :

La Fédération veut mettre des choses en place mais financièrement... un trou de 200 000€ apparaît dans les comptes...

Les licences vont augmenter (7€ pour les nationaux, 2,20€ pour toutes les autres catégories) les licences loisirs vont également augmenter.

Création de la licence Promo (en masculin) au prix de 25€ avec cette licence le licencié pourra participer aux concours loisirs et aux concours promotion, chaque AS aura droit à 10% de licences promo (de son effectif 4^{ème} division), exemple Aubenas 60 licences 4^{ème} div., aura droit à 6 licences promo.

Remerciements à Jacky Coste et Georges Jarjat pour avoir mis à notre disposition les locaux du boulodrome de Charmes sur Rhône et pour nous avoir offert l'apéritif.
